



Inscription du Campanile à l'inventaire des monuments historiques

Document d'archive Municipale :

*Celui qui a dessus a été Deliberé le ont signé
Ces qui ont sur les non signés M. le curé de la paroisse
Le Requis
Et avant signé sieur Claude Pellegrin a fait offre de
Donner de Rente de la place du Sabarot contre
Six livres pour douze années, laquelle place sera
mise aux enchères le sera Delivré dans quinze jours
au plus offrant, et la Rente sera payée l'hors de
la Delivrance de ladite place, et la somme sera employée
à la construction du clocher
Et Jean Maurin s'y aussy present a offert de
Donner de Rente de la place la somme
de trois livres pour le même lieu et pour le même*

Et avant signé sieur Claude Pellegrin a fait offre de donner la rente de la place du Sabarot contre six livres pour douze années, laquelle place sera mise aux enchères et sera délivrée dans quinze jours au plus offrant, et la rente sera payée l'hors de la délivrance de ladite place, et la somme sera employée à la construction du clocher.

Signé Pellegrin

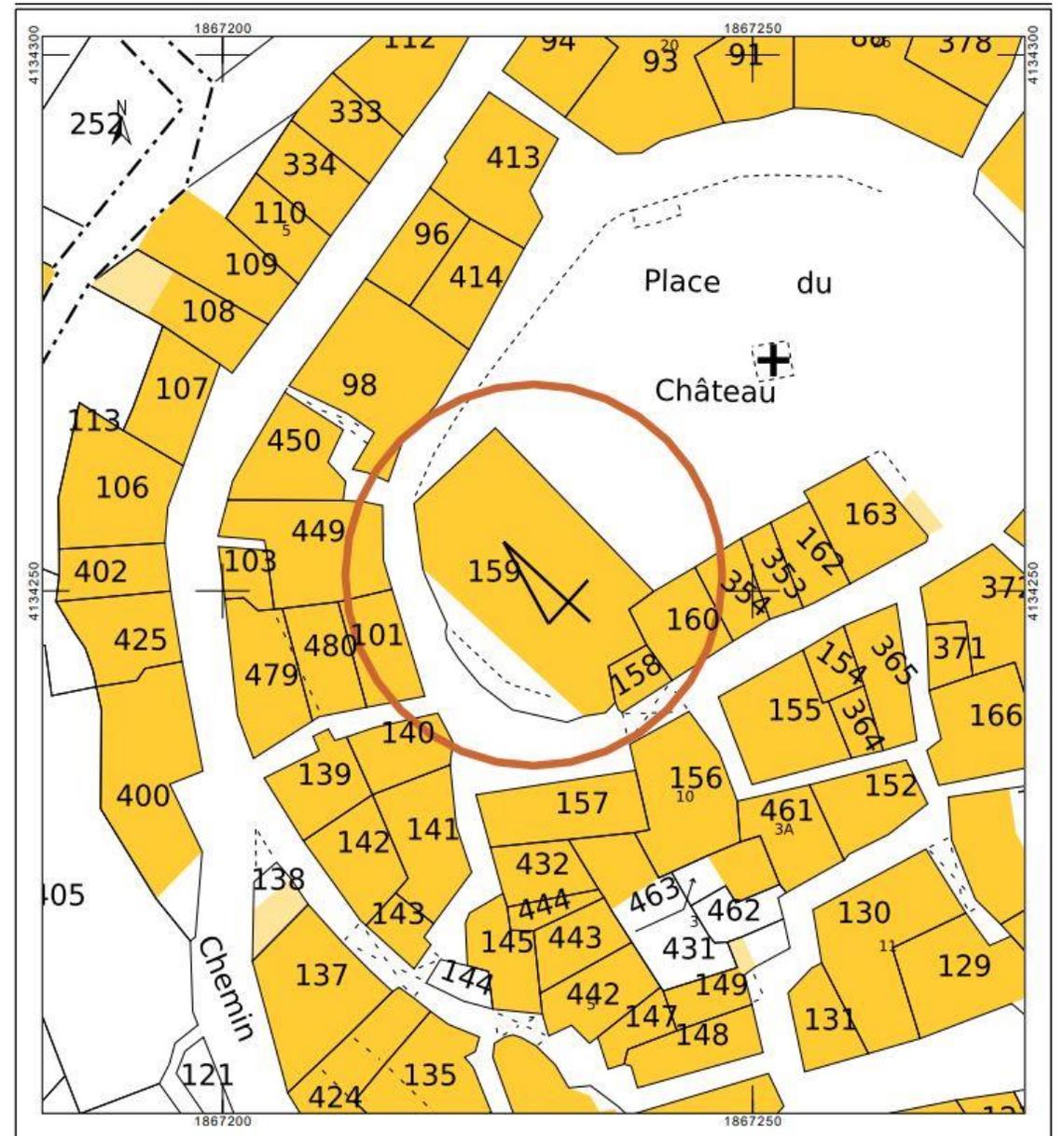
Inscription du Campanile à l'inventaire des monuments historiques





Inscription du Campanile à l'inventaire des monuments historiques

Le campanile de Venterol n'est pas un cloché mais un monument propre sur une parcelle cadastrale





Inscription du Campanile à l'inventaire des monuments historiques

Nous pensons que cette inscription aura des retombées positives pour Venterol :

- Touristiques
- Foncière
- Curiosité visuelle et intellectuelle
- Meilleure connaissance de notre village